



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# ACTEUR PRAP PE (PETITE ENFANCE)

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

## OBJECTIF

Etre capable de participer à l'évaluation des risques dans la structure ainsi qu'à sa sécurité.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en oeuvre des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Etre capable de participer à l'évaluation des risques
- Etre capable de comprendre l'intérêt de la prévention



<b>Tarif</b>	<b>NOUS CONSULTER</b>
<b>Réf.</b>	<b>PRAPPE-I</b>
<b>Contact</b>	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de la structure

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## MODALITÉS D'ACCÈS

Salarié de la structure

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation se déroulant dans l'entreprise

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance de théorie et de pratique

## TAUX D'OBTENTION

100

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

3 domaines de compétences

## SUITES DE PARCOURS

Formateur PRAP IBC

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée 14 heures / 2 jour(s)
---	---	--	---



## PROGRAMME

### # Jour 1

- . Présentation du groupe et des objectifs
- . Les bases en prévention des risques
- . Le fonctionnement et les limites du corps
- . Evaluation des risques
- . Observation et analyse d'un poste de travail
- . Consignes des travaux d'intersession

### # Jour 2

- . Restitution des travaux
- . Proposition de pistes d'amélioration
- . Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- . Les aides techniques
- . Epreuves certificatives
- . Bilan de fin de formation

## LES PLUS

Formation complète sur la prévention et les risques de son métier

### INTERVENANT(S)

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS et l'assurance maladie

### ÉVALUATION

Présentation d'une évaluation des risques à partir d'un scénario proposé par le formateur

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur PRAP Industrie, BTP, Commerce et Activité de bureau

## **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et actualiser ses compétences Acteur PRAP IBC